

# **ATELIER NORWAY / PNUE / FAO**

(ABIDJAN / COTE D'IVOIRE, 15 - 17 Juillet 2014)

## **COMMUNICATION DE LA COMMISSION REGIONALE DES PECHEES DU GOLFE DE GUINEE (COREP)**

**Par Emile ESSEMA  
Secrétaire Exécutif**

# PLAN DE L'EXPOSE

## Introduction

1. Mandat de la COREP
2. Objectifs de la COREP
3. Principales activités
4. Partenariats et Amélioration de la collaboration avec d'autres Organisations Sœurs.

# INTRODUCTION

- La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) est une Organisation Intergouvernementale (OIG), avec statut d'institution spécialisée de la CEEAC depuis le 30 octobre 2007.
- GOLFE DE GUINEE: espace géographique compris entre la République du Cameroun incluse et la République d'Angola incluse et relevant de la Zone Economique Exclusive (ZEE ) de chaque Partie.
- La COREP comprend sept Etats dont cinq Etats Membres (la République du Cameroun, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Gabonaise et la République Démocratique de Sao Tomé et Principe) et deux Etats observateurs (la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale).
- La COREP est une plate forme régionale de:
  - Concertation et de coopération en vue de parvenir à des politiques harmonisées de pêcheries;
  - Préservation des écosystèmes aquatiques à travers une gestion rationnelle des stocks de poissons en vue d'assurer un développement durable.
- Les Organes de la COREP sont les suivants: le Conseil des Ministres, le Comité Technique, le Secrétariat Exécutif et le Sous – Comité Scientifique.
- Le siège de la COREP est à Libreville : B.P. 161 Libreville (Gabon), Tél. (00241) 07 10 50 63 / 01 74 16 31, E-mail : [sg\\_corep@yahoo.fr](mailto:sg_corep@yahoo.fr); [info@corep-se.org](mailto:info@corep-se.org); site web: [www.corep-se.org](http://www.corep-se.org)

# 1. Mandat de la COREP

- La mission de la COREP se résume dans son objectif global qui consiste à « **assister les Etats membres en vue de protéger et de mettre en valeur, de façon durable, les ressources halieutiques ainsi qu'à promouvoir le développement de l'aquaculture, en vue de maximiser l'exploitation des potentialités des milieux aquatiques et de garantir le bien-être du plus grand nombre des habitants** ».

## 2. Objectifs de la COREP

- L'harmonisation des politiques halieutiques des Etats parties ;
- La préservation et la protection des écosystèmes aquatiques, tant en eaux maritimes qu'en eaux continentales ;
- L'évaluation des ressources se trouvant dans les eaux relevant de la souveraineté ou de la juridiction de plusieurs Etats parties ;
- Le traitement, l'analyse et la mise à disposition des Etats parties des données scientifiques et techniques ainsi que les informations sur les pêches et l'aquaculture ;
- L'intéressement des autres Etats parties sans littoral aux mesures de conservation et de gestion des ressources halieutiques du Golfe de Guinée ;
- Le développement responsable de l'aquaculture dans les zones relevant de la juridiction des Etats parties ;

# 3. Principales activités

## 3.1. PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2009-2015 (PAS)

Le PAS constitue, pour la COREP, un outil d'orientation et de planification propre dont l'objectif principal est d'assurer la durabilité de l'utilisation des ressources halieutiques dans la région.

## 3.2. PROGRAMME PAF/NEPAD D'APPUI À LA COREP

- Premières estimations des rentes halieutiques potentielles ;
- Projet de mise en place d'un observatoire régional de la pêche et de l'aquaculture ;
- Plan d'action régional pour la gestion des capacités de pêche dans la zone COREP ;
- Plan d'action régional pour promouvoir des pratiques de pêche responsable, notamment pour la lutte contre la pêche INN ;
- Projet de convention relative à la détermination des Conditions Minimales d'Accès, d'Exploitation et de Commerce des Ressources Halieutiques à l'intérieur des zones maritimes sous juridiction des Etats Membres de la COREP ;
- Projet pilote sur le renforcement des capacités des femmes du secteur pêche (distribution du matériel aux femmes du secteur pêche de Kango en République Gabonaise).

# 3. Principales activités (suite 1)

## 3.3. PROGRAMME ACP FISH II

### a) Dix projets régionaux

- Renforcement des capacités du personnel technique des ORPs et des administrations de pêche dans la mise en place des systèmes de collecte et de traitement des données de pêche.
- Appui à la préparation et à la mise en œuvre des plans d'aménagement des pêcheries nationales et régionales dans les pays membres de la COREP.
- Elaboration d'un plan de gestion de stocks partagés des sardinelles dans la région du golfe de guinée.
- Renforcement des compétences et capacités en matière de Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches (SCS) dans la zone COREP.
- Renforcement des capacités des opérateurs privés et de l'administration

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_12421](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_12421)

